

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR- FRATERNITE –JUSTICE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL

Avis d'Appel d'offres N°03/CPMP/DAR/MA/2022

Objet : *Travaux de Désenclavement des zones de production en deux lots distincts :*

La Direction de l'Aménagement rural (DAR), B.P :170 Nouakchott a obtenu des fonds, afin de financer *un Programme de désenclavement des zones de production*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux *de Désenclavement des zones de production en deux lots distincts* :

Lots	Site	Wilaya
1	DAR EL KHEIR - GOUDRON	Trarza
2	SOUREMELE – M'BOTTO	Brakna
	N'DIOUKOUDY	Gorgol

1. La Direction de l'Aménagement Rural (DAR) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser, les travaux suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de génie civil des ouvrages ;
- Les travaux de terrassement ;

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent consulter les dossiers auprès de la Direction de l'Aménagement Rural (DAR) BP 170-Nouakchott Tél **4525 91 83**, Tél /Fax : **4525 7689** et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 9 h à 16 h (du Lundi au Jeudi) et 9 h à 11 h le Vendredi.

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir au cours des 3 dernières années un chiffre d'affaires moyen annuel en MRU d'au moins de :

Lot 1	13 600 000
Lot 2	16 300 000

Le bilan doit être certifié par un expert-comptable agréé ;

- Avoir accès aux ressources financières nécessaires à l'exécution des travaux. A cet effet une attestation de solvabilité doit être fournie pour un montant (autofinancement) en MRU de :

Lot 1	3 000 000
Lot 2	4 500 000

- Avoir des expériences spécifiques dans la réalisation d'au moins deux marchés similaires en nature et/ou en volume avec satisfaction du maître d'ouvrage durant les dix dernières années.

- Disposer en nombre, quantité et qualité suffisante des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des travaux.
 - Disposer de moyens humains ayant les qualifications et expériences requises pour effectuer l'administration et l'exécution du marché. Les CV et les diplômes de ces personnes doivent être fournis.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres contre un paiement non remboursable de **3 000 MRU** (trois mille) au **Trésor Public exclusivement**.

Le document d'Appel d'offres sera récupéré directement au siège de la DAR : BP 170- Nouakchott Tél 4525 91 83, Tél /Fax : 4525 7689.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Monsieur le Président de la commission de passation des Marchés publics du Ministère de l'Agriculture ; Immeuble Mouna ; Avenue M. Moktar Ould Daddah au plus tard le 8/12/2022 à 12 heures TU.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la **Commission des Marchés du Développement Rural Immeuble Mouna ; Avenue M. Moktar Ould Daddah** le 8/12/2022 à 12 heures 30 TU.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'une validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres d'un montant en MRU de :

Lot 1	150 000
Lot 2	170 000

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. Le délai d'exécution des travaux en mois est de :

Lot 1	5 mois
Lot 2	6 mois

10. Un soumissionnaire peut soumissionner à l'ensemble des lots.

*Le Secrétaire Général du MA
Ahmed Salem Ould ELARBI*